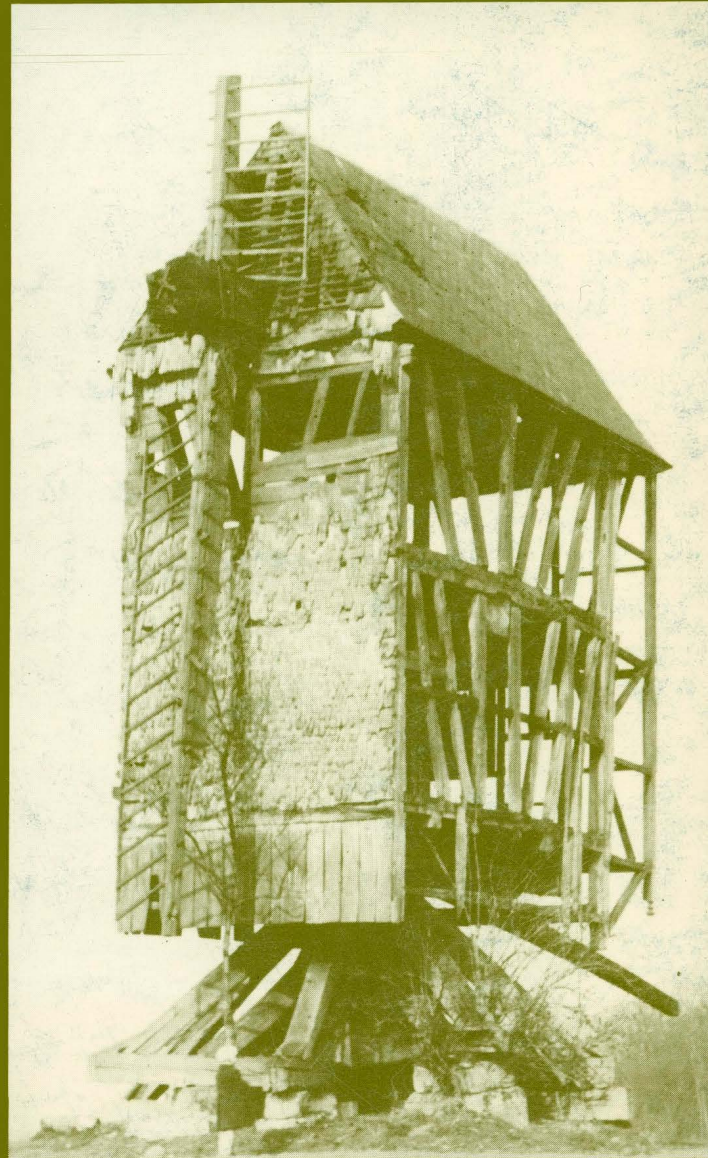


REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3-4 - 1987 / 110 F



- La sépulture collective S.O.M. de Verneuil-sous-Coucy (Aisne)
- Un enclos funéraire de l'Age du Bronze à Villeneuve-St-Germain (Aisne)
- Le trésor monétaire de Woignarue (Somme)
- La nécropole du haut Moyen Age de Sacy-le-Petit (Oise)

UN TRÉSOR DE GUENARS DE CHARLES VI A SACY-LE-PETIT (OISE)

par Bruno FOUCRAY*

RÉSUMÉ

Un trésor de 341 monnaies d'argent et de billon du règne de Charles VI a été découvert il y a près de quarante années à Sacy-le-Petit (Oise). Il s'agit d'un trésor de circulation, dont l'enfouissement date du milieu de l'année 1417. Il est contemporain d'un trésor similaire découvert à Beauvais (Oise). Tous deux sont à mettre en relation avec la reprise des hostilités de l'Angleterre et les luttes locales entre Armagnacs et Bourguignons.

ZUSAMMENFASSUNG

Ein aus 341 Silbermünzen und Kupfergeld bestehender Münzenfund aus der Zeit Karls VI wurde vor etwa 40 Jahren in Sacy-le-Petit gemacht. Dabei handelt es sich um einen sogenannten Schatzfund, dessen Vergrabung auf die Mitte des Jahres 1417 datiert wird. Aus der gleichen Zeit stammt ein ähnlicher Fund, der in Beauvais (Oise) bei Ausgrabungen entdeckt wurde. Beide müssen vor dem Hintergrund der Wiederaufnahme der Feindlichkeiten mit England und den inneren Kämpfen zwischen Armagnacs und Burgundern gesehen werden.

ABSTRACT

A coin hoard composed of 341 silver and copper coins of Charles VI was discovered at Sacy-le-Petit (Oise) nearly 40 years ago. The hoard in question is what we call an emergency hoard and was probably buried in the middle of the year 1417. It is contemporaneous with a similar hoard discovered at Beauvais (Oise). The burials of the two treasures are related to the resumption of hostilities with Britain and the local struggles between Armagnacs and Burgundians.

INTRODUCTION

En 1983, Marc Durand nous avertissait qu'un trésor de monnaies médiévales en argent, découvert anciennement, était consultable à Sacy-le-Petit. M. Maugy (1), cultivateur à Sacy-le-Petit avait conservé un petit dépôt monétaire découvert quarante années auparavant par son père, alors que celui-ci labourait une de ses parcelles sur le territoire de la commune (2).

Ce trésor de 341 monnaies d'argent et de billon était déposé dans un petit vase en terre cuite, brisé lors de la découverte mais hélas non conservé par son inventeur. Ces 341 monnaies se décomposent comme suit : 285 blancs guénars et 45 deniers parisis de billon de Charles VI, 14 blancs de Bourgogne de Jean-sans-Peur.

COMPOSITION DU TRÉSOR ET ÉTUDES COMPARATIVES

Il n'est pas dans notre propos de faire une analyse de l'ensemble des trésors de l'époque de Charles VI. Cependant, le simple examen des cinq dépôts recensés en Picardie (Fig. 1), montre que la composition de ceux-ci et leur chronologie sont intimement liées. Le trésor d'Amiens dont l'enfouissement est daté des années 1403-1407, est uniquement composé de monnaies d'or. Celui de Duvy enfoui entre 1412-1415 (3) a une composition

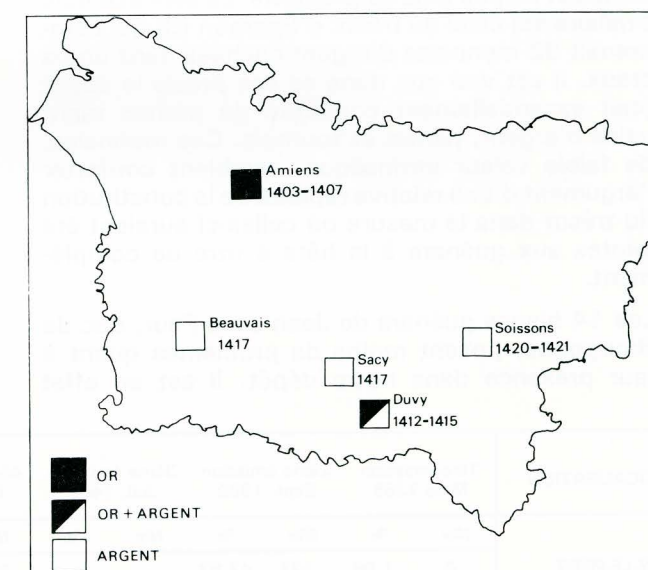


Fig. 1 : Composition et datation des trésors de Charles VI recensés en Picardie.

mixte, or et guénars d'argent. Dans une troisième catégorie on peut placer ceux de Beauvais, Sacy et Soissons (1417-1421), composés pour l'essentiel de blancs guénars.

(1) 4, rue du puits, Sacy-le-Petit, 60190 Estrées-St-Denis.

(2) Nous tenons à remercier M. Maugy d'avoir conservé ce dépôt dans sa totalité et de nous en avoir confié l'étude.

(3) Canton de Crépy-en-Valois, arrondissement de Senlis.

* Direction des Antiquités Historiques de Paris Ile-de-France
Château de Vincennes 94300 VINCENNES.

En élargissant le domaine de recherche à un ensemble de 20 trésors datant du règne de Charles VI (Tab. 1) cette sériation se confirme.

Date estimée d'enfouissement	OR	OR + ARGENT	ARGENT
1400 - 1411 (4)	100 %	0 %	0 %
1411 - 1415 (5)	33,3 %	33,3 %	33,3 %
1415 - 1422 (6)	7,7 %	15,4 %	76,9 %

Tabl. 1 : Étude comparative des dates d’enfouissement et de la composition des trésors de Charles VI.

Les dépôts picards, et tout particulièrement celui de Sacy, s’inscrivent parfaitement dans cette évolution qui voit une prépondérance croissante de l’argent en tant que métal de thésaurisation aux dépens de l’or tout au long du règne de Charles VI. Le phénomène peut s’expliquer par l’affaiblissement progressif de la monnaie de 1385 à 1417. Cet affaiblissement a été marqué par une diminution du rapport or/argent qui est passé de 11,22 au début de la période à 9,56 vers 1417 (7). Ce glissement progressif semble avoir déterminé une modification dans le choix des espèces cachées où les monnaies d’argent et plus particulièrement les guénars et les florettes ont pris une place croissante aux dépens des monnaies d’or. Raréfaction des espèces d’argent de petite valeur, réévaluation de l’argent face à l’or, sont deux facteurs qui ont certainement concourru à la thésaurisation préférentielle des monnaies d’argent, tout spécialement vers la fin du règne de Charles VI. A ce titre, tant au niveau régional que national, le trésor de Sacy cadre parfaitement avec cette évolution.

La présence de 45 deniers parisis des trois émissions est un peu plus surprenante. Le seul exemple similaire est celui du trésor d’Épernon (8) qui comprenait 32 monnaies d’argent cachées dans un os creux. Il est vrai que dans ce cas précis le dépôt était essentiellement constitué de petites monnaies d’argent, parisis et tournois. Ces monnaies, de faible valeur intrinsèque, semblent conforter l’argument d’une relative rapidité de la constitution du trésor dans la mesure où celles-ci auraient été jointes aux guénars à la hâte à titre de complément.

Les 14 blancs guénars de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, posent moins de problèmes quant à leur présence dans notre dépôt. Il est en effet

assez fréquent de les trouver associés aux guénars de Charles VI. Ainsi en est-il dans les trésors de Duvy, Beauvais, Soissons, Meaux, Épernon et Lessay (9).

THÉSAURISATION ET ENFOUISSEMENT (tab. II)

L’examen du lot monétaire et sa comparaison avec d’autres trésors de même époque nous apporte quelques renseignements quant à la manière dont celui-ci a pu être constitué. Ce qui surprend de prime abord c’est la prédominance des guénars de la quatrième émission qui a débutée en octobre 1411 (56,03 %). Si on compare le dépôt de Sacy avec celui de Beauvais sur ce point particulier, on peut observer une notable différence, puisque ce dernier ne comportait que 28,34 % de guénars de la quatrième émission (10), alors que tous deux doivent avoir été dissimulés vers la même époque (11). M.J. Lafaurie (12) en avait déduit que la thésaurisation des espèces du trésor de Beauvais avait débuté bien avant son enfouissement. Il en

(4) Trésors d’Amiens (80), Arsac-en-Velay (43), Boussac (46), Limoges (87).

(5) Trésors de Blois (41), Duvy (60), Meaux (77).

(6) Trésors de Montracol (01), Levet (18), Celon (18), Thénieux (18), Feuilly (36), Lessay (50), Beauvais (60), Sacy-le-Petit (60), Soissons (02), Saint-Martin-le-Gaillard (59), Doullens (59), Epernon (28) et un de localisation inconnue.

(7) FOURNIVAL (15) p. 125.

(8) LAFAURIE (22).

(9) Biblio ; (25), LAFAURIE (21), GILBERT (16), BENEUT (2), LAFAURIE (22) et DUMAS/MONARD (13).

(10) Tab. 2

(11) Le trésor de Beauvais recélait trois guénars de la 5ème émission, qui débuta en mai 1417, soit 0,15 % de l’ensemble alors qu’aucun n’est présent dans le trésor de Sacy, ce qui s’explique aisément puisque ce dernier est près de sept fois moins important que le précédent.

(12) LAFAURIE (21).

(13) BENEUT (2).

(14) Biblio. (25).

(15) BENEUT (3).

(16) LAFAURIE (21).

(17) DUMAS/MONARD (13).

(18) DHENIN (11).

(19) GILBERT (16).

(20) Nous avons conservé les dates proposées par les auteurs. Lorsque celles-ci se traduisent par une période, nous avons souligné la date supposée la plus proche de l’enfouissement.

LOCALISATION	1ère émission Mars 1385		2ème émission Sept. 1389		3ème émission Juil. 1405		4ème émission Oct. 1411		5ème émission Mai 1417		6ème émission		TOTAL	DATE ESTIMÉE D'ENFOUISSEMENT (20)
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%		
SACY-LE-PETIT	3	1,06	121	42,83	-	-	158	56,03	-	-	-	-	282	1417
MEAUX (13)	6	5,22	63	54,78	-	-	46	40,00	-	-	-	-	115	1411 - 1417
DUVY (14)	33	14,91	2ème + 4ème					-		-	-	-	221	1411 - 1417
			Nbr 188		85,09 %									
Loc. inconnue (15)	28	6,05	215	46,43	-	-	220	47,52	-	-	-	-	463	1411 - 1417
BEAUVAIS (16)	80	4,11	1311	67,26	2	0,1	553	28,38	3	0,15	-	-	1949	1417
LESSAY (17)	17	3,41	218	43,78	2	0,40	229	45,99	32	6,42	-	-	498	1419
St-MARTIN- le-GAILLARD (18)	-	-	5	25,00	-	-	9	45,00	3	15,00	3	15,00	20	1419 - 1420
SOISSONS (19)	1	1,79	14	25,00	-	-	24	42,86	7	12,50	10	17,85	56	1420 - 1421

Tab. 2 : Chronologie des trésors de blancs guénards

va tout autrement de notre dépôt qui s’apparente bien plus à un «trésor de circulation» où thésaurisation et enfouissement se suivent chronologiquement de peu.

La date d’enfouissement du trésor de Sacy semble pouvoir être déterminée avec une assez grande précision. Le *terminus post quem* nous est fourni par le seul guénar de l’atelier de Lyon de la quatrième émission présent dans le dépôt. En effet, cet atelier n’a débuté son activité qu’en novembre 1416, ce qui implique un enfouissement au moins contemporain ou postérieur à cette date. L’absence totale de guénars de la cinquième émission (frappe à partir de mai 1417) si elle ne fourni aucun *terminus post quem* absolu nous incite néanmoins à ne pas aller au-delà du début de 1418.

En octobre 1415, l’armée française était écrasée à Azincourt et depuis cette date le Nord de la France était marqué par un retour à l’instabilité et à l’insécurité générées par les factions rivales armagnaque, bourguignonne et anglaise. En août 1417, peu après la destruction de la flotte française en Manche, le roi Henri V débarquait en Normandie et entamait la reconquête de la province (21). L’examen des données historiques locales (22) fait apparaître qu’au cours de l’année 1417 deux expéditions bourguignonnes pénétrèrent dans le Valois. La première pilla Nanteuil-le-Haudouin (23), Chèvreuille (24) et s’arrêta à Meaux. La seconde s’empara de l’Isle-Adam et de Beauvais (25) puis se dirigea vers Senlis. L’hypothèse d’une relation plus ou moins étroite entre l’enfouissement du trésor de Sacy et le passage de la seconde expédition est assez séduisante. D’autant plus que les données numismatiques ne la contredisent sur aucun point.

La structure interne du trésor, même si elle fait apparaître une sélection dans le choix des monnaies (blancs guénars et deniers parisis uniquement), montre néanmoins que celui-ci a été constitué à partir d’un échantillon représentatif des espèces circulant à la date de la thésaurisation. Ceci n’a pu être fait que sous le coup d’une menace pressante et précise ayant déterminé cet acte. Cette donnée est essentielle car elle permet de resserrer la fourchette chronologique initiale et de la fixer vers le milieu de l’année 1417 plus ou moins quelques mois.

LES ATELIERS MONÉTAIRES (fig. 2, p. 120)

L’échantillonnage des guénars est suffisant pour qu’une étude puisse être menée sur la répartition des ateliers monétaires. La carte (fig. 2-1) qui concerne la seconde émission (1389-1405), permet de classer ceux-ci en deux catégories. Dans la première se trouvent les ateliers de Paris et Tournai qui tranchent par leur importance (respectivement 24,8 et 26,4 % des ateliers recensés). Le second ensemble est représenté par le reste des ateliers dont aucun ne semble prédominer sur les autres. Ceci peut s’expliquer par le fait qu’il s’agit de monnaies émises entre 1389 et 1405, et que, lors de la thésaurisation (1417), le brassage économique ait dû être suffisamment important pour que les productions individuelles des ateliers se soient réguliè-

rement mêlées dans la circulation. De là à affirmer que la carte de répartition 1 est l’image fidèle de la production de chacun des ateliers, il y a un pas qu’il ne faut pas franchir (Cf. tableau 2). Il est cependant indéniable que Paris et Tournai ont été les deux principaux centres de fabrication des guénars sous le règne de Charles VI, d’où leur prépondérance dans tous les trésors recensés. Tout au plus peut-on observer dans celui de Lessay, commune du département de la Manche (Cf. tab. 2) (26), que si leur place reste dominante, elle affecte cependant une baisse sensible par rapport aux trésors picards.

La carte de répartition des ateliers de la quatrième émission (1411-1417) (Fig. 2-2) montre une légère variation par rapport à la situation précédente. La dichotomie entre les ateliers de Paris et Tournai et les autres ateliers n’est plus aussi nette. Certes, Tournai reste le mieux représenté avec 31,6 % de l’ensemble, mais la part de Paris diminue (20,9 %), alors que celle des autres ateliers les plus proches de Sacy (St-Quentin, Rouen, Châlons-sur-Marne et Angers) s’accroît. Ce phénomène s’explique par une durée de brassage des émissions des différents ateliers dans la circulation moindre que celle de la deuxième émission. Globalement, toutes émissions confondues (Fig. 2-3), la structure de répartition des ateliers dans le trésor de Sacy est sensiblement identique à celle qu’on peut observer dans les trésors régionaux, à quelques variantes près, dûes pour l’essentiel au type de constitution des trésors et à leur date d’enfouissement (Tab. 4).

Outre l’ensemble des ateliers du Nord et du Nord-Est de la France, le groupe des monnaies issues de ceux de l’axe rhodanien apparaissent en importance comme un second ensemble bien distinct.

MÉTROLOGIE ET IMPLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Un des aspects dont l’implication archéologique est la plus inattendue consiste en une tentative d’évaluation des durées de circulation des espèces de billon des XIVème et XVème siècles.

Il est fort courant de découvrir au cours des fouilles archéologiques de nécropoles ou d’habitats nombre de ces espèces de billon, le plus souvent «usées jusqu’à la corde» qu’il est bien difficile d’utiliser comme de réels fossiles directeurs dans les tentatives de datation.

Le trésor de Sacy présente la particularité d’être constitué d’un ensemble de monnaies identiques à celles qui se trouvent dans les fouilles, chronologiquement bien datées et de surcroit qui n’ont pas circulé au-delà de 1417, date proposée de constitution du dépôt ainsi que de sa thésaurisation.

(21) FAVIER (14) p. 441-445.

(22) CARLIER (7) p. 432.

(23) Arrondissement de Senlis.

(24) Arrondissement de Senlis.

(25) Cette expédition qui doit avoir été menée au cours de l’été 1417 est certainement à mettre en relation avec le trésor de guénars trouvé à Beauvais ; LAFAURIE (21).

(26) DUMAS/MONARD (13).

Tabl. 3 : Répartition des ateliers monétaires sur les blancs guénars.

DIFFÉRENT D'ATELIER	ATELIER MONÉTAIRE	2ème ÉMISSION Sept. 1389	4ème ÉMISSION Oct. 1411	TOTAL	%	OBSERVATIONS
ou rien	PARIS	30	33	63	22,7	
Point secret sous la 1ère lettre	CREMIEU	6	5	11	3,9	
2ème lettre	ROMANS	10	3	13	4,7	
3ème lettre	EMBRUN	-	1	1	0,3	
4ème lettre	MONTPELLIER	3	1	4	1,4	
5ème lettre	TOULOUSE	3	1	4	1,4	
6ème lettre	TOURS	2	1	3	1,1	
6ème ou 7ème lettre	-	-	1	1	0,3	
7ème lettre	ANGERS	-	13	13	4,7	
8ème lettre	POITIERS	-	1	1	0,3	
9ème lettre	LA ROCHELLE	3	-	3	1,1	
10ème lettre	LIMOGES	1	-	1	0,3	
11ème lettre	St-POUÇAIN	4	1	5	1,8	
12ème lettre	MACON	-	2		0,7	
entre 12ème et 13ème lettre	-	5	-	5	1,8	atelier indéterminé
13ème lettre	DIJON	3	1	4	1,4	fermé en juillet 1417
14ème lettre	TROYES	4	1	5	1,8	
15ème lettre	ROUEN	4	12	16	5,8	
16ème lettre	TOURNAI	32	50	82	29,6	
16ème et 17ème lettre	CHALONS-S/MARNE	-	2	2	0,7	
17ème lettre	St-QUENTIN	3	19	22	7,9	
18ème lettre	St LO	4	1	5	1,8	
19ème lettre	VILLENEUVE	1	-	1	0,3	
TREFLE	LYON	-	1	1	0,3	début de la frappe en novembre 1416
2ème émission	Ste-MENEHOULD et	4	7	11	3,9	Chalons-s-Marne remplace Ste-Menehould à partir de 1412
4ème émission	CHALONS-S/MARNE					
TOTAL		121	158	279	100	

Aux deux types monétaires représentés, les guénars et les deniers parisis correspondent deux vitesses de circulation matérialisées par deux taux d'usure et cela pour des espèces émises aux mêmes dates (tab. 5).

		Poids moyen théorique	Poids moyen observé	Taux d'usure (27)
Blancs Guénars	1ère émission (1385-1389)	3,263 g.	2,80 g.	14,2 %
	2ème émission (1389-1405)	3,296 g.	3,03 g.	8,1 %
	4ème émission (1411-1417)	3,059 g.	2,98 g.	2,6 %
Deniers Parisis	1ère émission (1385-1389)	1,224 g.	0,916 g.	25,2 %
	2ème émission (1389-1411)	1,359 g.	1,142 g.	16,0 %
	3ème émission (1311-1417)	1,275 g.	1,175 g.	7,9 %

Tab. 5 : Comparaison des taux d'usure entre les différentes émissions.

En effet, les deniers parisis de la première émission, celle de 1385 à 1389, présentent un taux d'usure très élevé (Fig. 3), bien supérieur en tous les cas à celui observé pour ceux de la 3ème émission (1411-1417). Il apparaît donc que, pour ces monnaies, une durée de circulation se situant entre 25 et 30 années, soit suffisante pour les réduire à l'état de lamelle de métal (perte de poids équivalente à 1/4 du poids moyen théorique pour les deniers parisis).



Fig. 3 : Usure différentielle sur les revers de deux deniers parisis de la 1ère et de la 3ème émission.

(27) Le taux d'usure a été calculé en comparant le poids moyen théorique et le poids moyen observé.

Tab. 4 : Comparaison des ateliers monétaires dans les trésors de guénars

ATELIER	%							
	SACY (279) 1	BEAUVAIS (1949) 2	DUVY (188) 3	SOISSONS (54) 4	MEAUX (109) 5	Moyenne 1 à 5	Loc. inconnue (435)	LESSAY (481)
PARIS	22,7	19,6	21,3	5,5	18,2	19,50	17,9	12,2
CREMIEU	3,9	4,5	3,2	-	4,6	4,25	5,6	6,0
ROMANS	4,7	5,6	5,8	3,7	3,7	5,30	5,8	5,4
EMBRUN MIREBEL	0,3	0,8	-	1,8	-	0,70	0,5	1,5
MONTPELLIER	1,4	1,9	3,7	-	2,8	1,85	1,7	2,1
TOULOUSE	1,4	1,1	1,1	-	1,9	1,10	3,0	1,7
TOURS	1,1	2,5	2,7	1,8	-	2,30	1,7	2,7
7° ou 6° lettre	0,3	-	-	-	-	0,05	-	1,5
ANGERS	4,7	2,5	2,1	-	4,6	2,65	3,3	4,8
POITIERS	0,3	1,0	2,1	-	0,9	1,95	0,8	2,1
LA ROCHELLE	1,1	1,3	-	-	0,9	1,15	0,5	1,7
LIMOGES	0,3	-	0,5	-	-	0,08	1,7	1,1
SAINT-POURCAIN	1,8	1,5	3,2	-	5,6	1,75	1,9	2,1
MACON	0,7	0,05	-	1,8	-	0,15	1,2	0,6
entre 12° et 13°	1,8	2,0	6,9	-	2,8	2,30	2,4	2,3
DIJON	1,4	2,3	1,1	3,7	3,7	2,20	4,0	2,5
TROYES	1,8	1,6	2,1	-	1,9	1,60	0,8	0,6
ROUEN	5,8	5,2	6,4	9,2	6,5	5,45	4,9	8,3
TOURNAI	29,6	34,3	30,3	31,4	32,7	33,20	22,8	23,0
SAINT-QUENTIN	7,9	6,3	3,3	25,0	7,4	6,70	5,6	5,8
SAINT-LO	1,8	2,1	1,6	-	0,9	1	1,9	5,6
VILLENEUVE	0,3	1,1	0,5	5,5	-	1,05	0,8	2,1
LYON	0,3	-	-	1,8	-	0,08	-	1,2
SAINTE-MENEHOULD CHALONS-sur-MARNE	3,9	2,7	0,5	7,4	0,9	2,60	5,2	3,1
16° et 17°	0,7	-	0,5	-	-	0,10	-	-
GUISE	-	-	-	1,8	-	0,04	-	-
7° et 8°	-	0,05	-	-	-	0,04	-	-
	100	100	100	100	100	100	100	100

De la même manière, on peut déceler un taux d'usure différentiel entre les guénars de la 1ère émission (1385-1389) et ceux de la 4ème émission (1411-1417), bien que cette usure soit nettement inférieure à celle observée pour les deniers parisis.

Observable à l'œil nu sur les deniers parisis des différentes émissions, ce phénomène s'avère quantifiable par simple pesage des monnaies. S'il est avéré que le poids réel d'une monnaie lors de sa fabrication n'est jamais le poids moyen théorique, il n'en est pas moins vrai que la perte de poids (qualifiée ici de taux d'usure) est proportionnelle à la durée de circulation des guénars comme des parisis.

Une distorsion existe entre le rapport des taux d'usure des deux types de monnaies présentées. Les deniers s'usent trois fois plus rapidement que les guénars pour les espèces les plus récentes. Ce rapport a tendance à s'atténuer avec la seconde émission. (16 % contre 8,1 % soit un rapport de 2) tout comme pour la première émission (25,2 % contre 14,2 % soit 1,7).

Cette différence d'usure entre deniers et guénars s'explique par une vitesse de circulation propre à chaque type d'espèces. Les deniers, de valeur intrinsèque moindre à celle des guénars, circulent «plus vite» et donc s'usent plus rapidement.

Il en résulte qu'il semble possible d'établir un lien réel quantifiable entre le taux d'usure de certaines monnaies et leur durée de circulation. Néanmoins, ce n'est qu'à la faveur d'études ponctuelles et répétées sur des lots monétaires chronologiquement différents et composés d'espèces de faible valeur intrinsèque, que se constitueront des points de repère typologiques qui permettront une meilleure fiabilité dans l'usage des monnaies de site comme fossile directeur.

CONCLUSIONS

La relative abondance des trésors datant de l'époque de Charles VI, tout particulièrement en Picardie ne doit pas masquer les difficultés de comparaison qui se sont posées à nous lors de cette étude. C'est justement le resserrement géographique de la zone de répartition des trésors de cette époque

qui ne nous a pas permis de mieux analyser les phénomènes de courants économiques à la lumière des cartes de répartition des ateliers monétaires. De plus certaines des études utilisées, de par leur ancienneté, se sont révélées lacunaires dans des domaines dont nous aurions aimé approfondir la recherche.

Cependant nous avons tout particulièrement insisté tout au long de ce travail sur les aspects de l'étude numismatique dont les implications archéologiques sont les plus enrichissantes.



Fig. 2 : 1 : Répartition des ateliers monétaires des guénars de la 2ème émission (1389-1405) ; 2 : Répartition des ateliers monétaires des guénars de la 4ème émission (1411-1417) ; 3 : Répartitions des ateliers monétaires des guénars des 2ème et 4ème émissions.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations utilisées :
BSFN = Bulletin de la Société Française de Numismatique
RN = Revue Numismatique

(1) BARTHELEMY A. de : *Essai sur les monnaies des Ducs de Bourgogne*, Dijon-Paris-Nancy, 1987.

(2) BENEUT G. : «Trésor de guénars trouvés à Meaux», in *R.N.* 1953 ? Paris

(3) BENEUT G. : «Trésor de Guénars», in *R.N.* 1958, p. 105 à 112, Paris

(4) BLANCHET A. et DIEUDONNE A. : *Manuel de Numismatique Française*, Tome II, 1912-1936, Paris

(5) BLANCHET A. : «Trésor de Charles VI à Levet (Bourges)», in *R.N.* 1934, Paris

(6) BLANCHET A. : «Trésor de Limoges», in *R.N.* 1937, p. 140, Paris

(7) CARLIER A. : *Histoire du duché de Valois*, Tome II, 1763, Paris

(8) CHENU P. : «Ancienne découverte à Celon (Cher)», in *R.N.* 1943, p. 163 à 166, Paris.

(9) CIANI L. : *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, Paris 1926.

(10) COTE Cl. : «Trésor de Charles VI à Montracol (Ain)», in *R.N.* 1926, p. 109, Paris.

(11) DHENIN M. : «Le trésor de Saint-Martin-le-Gaillard, Seine-Maritime (Dieppe)», II, in *B.S.F.N.*, octobre 1974, Paris.

(12) DIEUDONNE A. : *Catalogue de monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale, les monnaies capétiennes, 2ème section de Louis IX*, Paris 1932.

(13) DUMAS F. et MONARD R. : «L'argent caché par Pierre Leclert en 1420 à Lessay» in *R.N.* 1978, p. 131 à 156, Paris.

(14) FAVIER J. : *La Guerre de Cent-Ans*, 1980, Paris.

(15) FOURNIVAL E. : *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, 1970, Paris.

(16) GILBERT E. : «Trésor de guénars à Soissons», in *R.N.* 1953, p. 151 à 155, Paris.

(17) LAFAURIE J. : *Les monnaies des rois de France*, Tome I, *Hugues Capet à Louis XII*, 1951, Paris-Bâle.

(18) LAFAURIE J. : «Trésor de Charles VI à Blois», in *R.N.* 1950, p. 214 à 215, Paris.

(19) LAFAURIE J. : «Trésor de Charles VI à Amiens», in *R.N.* 1950, p. 218 à 220, Paris.

(20) LAFAURIE J. : «Trésor de Charles VI à Doullens», in *B.S.F.N.* 1951, p. 75 à 76, Paris.

(21) LAFAURIE J. : «Trésor de guénars découvert à Beauvais (Oise)», in *R.N.* 1951, p. 59 à 78, Paris.

(22) LAFAURIE J. : «Trésor à Epernon (Eure-et-Loire)», in *B.S.F.N.* 1953, p. 119, Paris.

(23) POEY D'AVANT F. : *Monnaies féodales de France*, Tome III, réimpression de 1961, Graz, Autriche.

(24) VIAN Cl. : «Trésor de Charles VI à Arsac-en-Velay (Haute-Loire)», in *R.N.* 1929, p. 229, Paris.

(25) VIAN Cl. : «Trésor de Duvy (Oise)», in *R.N.* 1946, p. 255 à 258, Paris.

CATALOGUE

1) *Blancs guénars, 1ère émission dite à l'O long*, mars 1385 à septembre 1389, sans différent d'atelier.

Poids moyen théorique : 3,263 g. / Poids moyen observé : 2,80 g.

Nombre d'exemplaires : 3

D/ « + KAROLVS FRANCORV REX »
Ecu aux trois lis.

R/ « + SIT NOME DNI BENEDICTV »
Croix cantonnée de deux couronnelles et de deux fleurs de lis.

Lafaurie N° 381, Ciani N° 506

N° du catalogue	Poids
1	2,99 g.
2	2,75 g.
3	2,68 g.

2) *Blancs guénars, 2ème émission dite à l'O rond*, septembre 1389 à juillet 1405, point plain d'atelier.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,03 g.

Nombre d'exemplaires : 121

D/ « + KAROLVS FRANCORV REX »
Ecu aux trois lis.

R/ « + SIT NOME DNI BENEDICTV »
Croix cantonnée de deux couronnelles et de deux fleurs de lis.

Lafaurie N° 381 a, Ciani N° 507

a) Atelier de Paris, sans différent d'atelier.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,03 g.

Nombre d'exemplaires : 30

N° du catalogue	Poids
4	3,25 g.
5	3,18 g.
6	3,16 g.
7	3,16 g.
8	3,15 g.
9	3,15 g.
10	3,13 g.
11	3,10 g.
12	3,09 g.
13	3,08 g.
14	3,06 g.
15	3,06 g.
16	3,06 g.
17	3,05 g.
18	3,04 g.

19	3,04 g.
20	3,03 g.
21	3,02 g.
22	3,02 g.
23	3,00 g.
24	2,99 g.
25	2,98 g.
26	2,97 g.
27	2,97 g.
28	2,92 g.
29	2,92 g.
30	2,92 g.
31	2,92 g.
32	2,90 g.
33	2,73 g.

b) Atelier de Crémieu, point plain d'atelier sous la 1ère lettre de la légende.

Poids moye théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d'exemplaires : 6

N° du catalogue	Poids
34	3,21 g.
35	3,15 g.
36	3,03 g.
37	3,02 g.
38	2,95 g.
39	2,89 g.

c) Atelier de Romans, point plain d'atelier sous la 2ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d'exemplaires : 10

N° du catalogue	Poids
40	3,16 g.
41	3,14 g.
42	3,12 g.
43	3,11 g.
44	3,06 g.
45	3,03 g.
46	3,02 g.

47	3,00 g.
48	2,97 g.
49	2,86 g.

d) Atelier de Montpellier, point plain d’atelier sous la 4ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
50	3,12 g.
51	3,01 g.
52	3,01 g.

e) Atelier de Toulouse, point plain d’atelier sous la 5ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 2,85 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
53	3,00 g.
54	2,98 g.
55	2,68 g.

f) Atelier de Tours, point plain d’atelier sous la 6ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 2,82 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
56	2,82 g.

g) Atelier de La Rochelle, point plain d’atelier sous la 9ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,00 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
57	3,01 g.
58	3,01 g.
59	2,99 g.

h) Atelier de Limoges, point plain d’atelier sous la 10ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,05 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
60	3,05 g.

i) Atelier de Saint-Pouçain, point plain d’atelier sous la 11ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 2,78 g.

Nombre d’exemplaires : 4

N° du catalogue	Poids
61	3,05 g.
62	2,96 g.
63	2,81 g.
64	2,32 g.

j) Atelier indéterminé, point plain d’atelier entre la 12ème ou 13ème let-tre.

Poids moyen théorique : 2,296 g. / Poids moyen observé : 3,14 g.

Nombre d’exemplaires : 5

N° du catalogue	Poids
65	3,19 g.

66	3,18 g.
67	3,16 g.
68	3,16 g.
69	3,04 g.

k) Atelier de Dijon, point plain d’atelier sous la 13ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,00 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
70	3,03 g.
71	3,02 g.
72	2,96 g.

l) Atelier de Troyes, point plain d’atelier sous la 14ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d’exemplaires : 4

N° du catalogue	Poids
73	3,12 g.
74	3,10 g.
75	3,00 g.
76	2,96 g.

m) Atelier de Rouen, point plain d’atelier sous la 15ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 2,96 g.

Nombre d’exemplaires : 4

N° du catalogue	Poids
77	3,04 g.
78	3,01 g.
79	2,97 g.
80	2,85 g.

n) Atelier de Tournai, point plain d’atelier sous la 16ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,02 g.

Nombre d’exemplaires : 32

N° du catalogue	Poids
81	3,25 g.
82	3,23 g.
83	3,22 g.
84	3,18 g.
85	3,16 g.
86	3,15 g.
87	3,14 g.
88	3,12 g.
89	3,12 g.
90	3,12 g.
91	3,12 g.
92	3,11 g.
93	3,11 g.
94	3,11 g.
95	3,11 g.
96	3,10 g.
97	3,09 g.
98	3,08 g.
99	3,07 g.
100	3,06 g.

101	3,05 g.
102	3,05 g.
103	3,04 g.
104	3,04 g.
105	3,03 g.
106	3,01 g.
107	2,99 g.
108	2,98 g.
109	2,98 g.
110	2,96 g.
111	2,95 g.
112	2,85 g.

o) Atelier de Saint-Quentin, point plain d’atelier sous la 17ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
113	3,14 g.
114	3,01 g.
115	2,97 g.

p) Ateliers de Saint-Lô, point plain d’atelier sous la 18ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 2,95 g.

Nombre d’exemplaires : 4

N° du catalogue	Poids
116	3,04 g.
117	3,04 g.
118	2,92 g.
119	2,83 g.

q) Atelier de Villeneuve-les-Avignon, point plain d’atelier sous la 19ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,16 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
120	3,16 g.

r) Atelier de Sainte-Menehould

Ponctuation de la légende x entre 1393 et 1400.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 2,96g.

N° du catalogue	Poids
121	2,96 g.

Ponctuation de la légende ? entre 1401 et 1404.

Poids moyen théorique : 3,296 g. / Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
122	3,23 g.
123	3,08 g.
124	2,81 g.

3) *Blancs guénars, 4ème émission*, octobre 1411 à mai 1417, point creux d’atelier.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,98 g.

Nombre d’exemplaires : 158

D/ « + KAROLVS FRANCORV REX »
Ecu aux trois lis.

R/ « + SIT NOME DNI BENEDICTV »
Croix cantonnée de deux couronnelles et de deux fleurs de lis.

Lafaurie N° 281 c Ciani N° 509

a) Atelier de Paris, point creux d’atelier sous la croisette initiale.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,99 g.

Nombre d’exemplaires : 33

N° du catalogue	Poids
125	3,15 g.
126	3,14 g.
127	3,13 g.
128	3,11 g.
129	3,09 g.
130	3,06 g.
131	3,04 g.
132	3,04 g.
133	3,03 g.
134	3,03 g.
135	3,02 g.
136	3,02 g.
137	3,02 g.
138	3,01 g.
139	3,00 g.
140	3,00 g.
141	2,99 g.
142	2,99 g.
143	2,98 g.
144	2,98 g.
145	2,98 g.
146	2,97 g.
147	2,97 g.
148	2,97 g.
149	2,95 g.
150	2,95 g.
151	2,95 g.
152	2,94 g.
153	2,91 g.
154	2,90 g.
155	2,90 g.
156	2,89 g.
157	2,71 g.

b) Atelier de Crémieu, point creux d’atelier sous la 1ère lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,02 g.

Nombre d’exemplaires : 5

N° du catalogue	Poids
158	3,23 g.
159	3,04 g.
160	3,01 g.
161	2,99 g.
162	2,82 g.

c) Atelier de Romans, point creux d’atelier sous la 2ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,01 g.

Nombre d’exemplaires : 3

N° du catalogue	Poids
163	3,05 g.
164	3,01 g.
165	2,97 g.

d) Atelier d’Embrun, point creux d’atelier sous la 3ème lettre de la légende.,.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,90 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
166	2,90 g.

e) Atelier de Montpellier, point creux d’atelier sous la 4ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,00 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
167	3,00 g.

f) Atelier de Toulouse, point creux d’atelier sous la 5ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,94 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
168	2,94 g.

g) Atelier de Tours, point creux d’atelier sous la 6ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,96 g.

Nombre d’exemplaires : 2

N° du catalogue	Poids
169	2,99 g.
170	2,93 g.

h) Atelier indéterminé, (Tours ?), point creux d’atelier sous la 6ème ou 7ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,00 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
171	3,00 g.

i) Atelier d’Angers, point creux d’atelier sous la 7ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,92 g.

Nombre d’exemplaires : 13

N° du catalogue	Poids
172	3,11 g.
173	3,03 g.
174	3,02 g.
175	3,02 g.
176	3,00 g.
177	2,99 g.
178	2,97 g.
179	2,97 g.
180	2,97 g.
181	2,93 g.
182	2,82 g.
183	2,80 g.
184	2,37 g.

j) Atelier de Poitiers, point creux d’atelier sous la 8ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,83 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
185	2,83 g.

k) Atelier de Saint-Pouçain, point creux d’atelier sous la 11ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,14 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
186	3,14 g.

l) Atelier de Mâcon, point creux d’atelier sous la 12ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,95 g.

N° du catalogue	Poids
187	2,97 g.
188	2,93 g.

m) Atelier de Dijon, point creux d’atelier sous la 13ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,99 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
189	2,99 g.

n) Atelier de Troyes, point creux d’atelier sous la 14ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,06 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
190	3,06 g.

o) Atelier de Rouen, point creux d’atelier sous la 15ème lettre de la légende.

Poids moye théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,97 g.

Nombre d’exemplaires : 12

N° du catalogue	Poids
191	3,12 g.
192	3,07 g.
193	3,06 g.
194	3,02 g.
195	3,01 g.
196	2,99 g.
197	2,99 g.
198	2,97 g.
199	2,93 g.
200	2,91 g.
201	2,87 g.
202	2,72 g.

p) Atelier de Tournai, point creux d’atelier sous la 16ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,98 g.

Nombre d’exemplaires : 50

N° du catalogue	Poids
203	3,19 g.
204	3,12 g.
205	3,10 g.
206	3,09 g.
207	3,08 g.
208	3,07 g.
209	3,07 g.
210	3,06 g.
211	3,05 g.
212	3,05 g.

213	3,05 g.
214	3,04 g.
215	3,04 g.
216	3,04 g.
217	3,04 g.
218	3,03 g.
219	3,03 g.
220	3,03 g.
221	3,02 g.
222	3,02 g.
223	3,01 g.
224	3,01 g.
225	3,01 g.
226	3,01 g.
227	3,00 g.
228	3,00 g.
229	3,00 g.
230	3,00 g.
231	3,00 g.
232	3,00 g.
233	2,98 g.
234	2,98 g.
235	2,97 g.
236	2,97 g.
237	2,97 g.
238	2,97 g.
239	2,96 g.
240	2,96 g.
241	2,96 g.
242	2,94 g.
243	2,94 g.
244	2,90 g.
245	2,89 g.
246	2,87 g.
247	2,84 g.
248	2,82 g.
249	2,81 g.
250	2,78 g.
251	2,75 g.
252	2,73 g.

q) Atelier indéterminé (Châlons-sur-Marne ?), point creux d’atelier sous la 16ème ou 17ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,95 g.

Nombre d’exemplaires : 2

N° du catalogue	Poids
253	3,04 g.
254	2,87 g.

r) Atelier de Saint-Quentin, point creux d’atelier sous la 17ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,01 g.

Nombre d’exemplaires : 19

N° du catalogue	Poids
255	3,13 g.
256	3,12 g.
257	3,07 g.

258	3,04 g.
259	3,04 g.
260	3,02 g.
261	3,02 g.
262	3,01 g.
263	3,01 g.
264	3,01 g.
265	3,01 g.
266	3,00 g.
267	2,99 g.
268	2,99 g.
269	2,98 g.
270	2,97 g.
271	2,96 g.
272	2,95 g.
273	2,92 g.

s) Atelier de Saint-Lô, point creux d’atelier sous la 18ème lettre de la légende.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,00 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
274	3,00 g.

t) Atelier de Lyon, différent d’atelier : Trèfle.

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 3,00 g.

Nombre d’exemplaire : 1

N° du catalogue	Poids
275	3,00 g.

u) Ateliers de Sainte-Menehould et Châlons-sur-Marne, ponctuation de la légende par + x o
+ ’ + ’ +

Poids moyen théorique : 3,059 g. / Poids moyen observé : 2,98 g.

Nombre d’exemplaires : 7

N° du catalogue	Poids
276	3,06 g.
277	3,03 g.
278	3,02 g.
279	3,00 g.
280	2,98 g.
281	2,94 g.
282	2,87 g.

4) *Deniers parisis, 1ère émission dite à l’O long*, mars 1385 à septembre 1389, sans point d’atelier.

Poids moyen théoriqué : 1,224 g. / Poids moyen observé : 0,91 g.

Nombre d’exemplaires : 3

Lafaurie N° 396, Ciani N° 549.

N° du catalogue	Poids
283	1,06 g.
284	0,85 g.
285	0,84 g.

5) *Deniers parisis, 2ème émission dite à l’O rond*, septembre 1389 à octobre 1411, point plain d’atelier.

Poids moyen théorique : 1,359 g. / Poids moyen observé : 1,14 g.

Nombre d'exemplaires : 29
Lafaurie N° 396a, Ciani N° 549.

N° du catalogue	Poids
286	1,67 g.
287	1,45 g.
288	1,42 g.
289	1,37 g.
290	1,34 g.
291	1,30 g.
292	1,30 g.
293	1,29 g.
294	1,26 g.
295	1,25 g.
296	1,24 g.
297	1,18 g.
298	1,14 g.
299	1,14 g.
300	1,13 g.
301	1,12 g.
302	1,11 g.
303	1,10 g.
304	1,09 g.
305	1,07 g.
306	1,02 g.
307	1,02 g.
308	0,94 g.
309	0,93 g.
310	0,89 g.
311	0,87 g.
312	0,84 g.
313	0,83 g.
314	0,81 g.

6) *Deniers parisis, 3ème émission dite à l'O rond*, octobre 1411 à mai 1417, point creux d'atelier.

Poids moyen théorique : 1,275 g. / Poids moyen observé : 1,17 g.

Nombre d'exemplaires : 13

Lafaurie N° 396b, Ciani N° 349.

N° du catalogue	Poids
315	1,79 g.
316	1,49 g.
317	1,43 g.
318	1,23 g.
319	1,13 g.

320	1,12 g.
321	1,12 g.
322	1,10 g.
323	1,10 g.
324	1,09 g.
325	0,96 g.
326	0,90 g.
327	0,82 g.

7) *Blancs de Jean sans Peur*, Duc de Bourgogne, 1404-1417.

/ Poids moyen observé : 3,08 g.

Nombre d'exemplaires : 14

D/ « IOHANES DVX BVRGVNDIE »
Ecu partie de France et de Bourgogne.

R/ « SIT NOME DNI BENEDICTV »

Poey d'Avant T. III, Nos 5723/5724

a) Atelier d'Auxonne sans point d'atelier, 1404-1412

/ Poids moyen observé : 3,14 g.

Nombre d'exemplaires : 6 Poey d'Avant N° 5724

N° du catalogue	Poids
328	3,53 g.
329	3,33 g.
330	3,02 g.
331	3,00 g.
332	3,00 g.
333	2,97 g.

b) Atelier d'Auxonne, point d'atelier sous la 1ère lettre du 1er mot, 1412-1417.

/ Poids moyen observé : 3,04 g.

Nombre d'exemplaires : 6 Poey d'Avant N° 5723

N° du catalogue	Poids
334	3,20 g.
335	3,09 g.
336	3,04 g.
337	3,02 g.
338	2,97 g.
339	2,96 g.

c) Atelier de Saint-Laurent-lez-Châlons, point d'atelier sous la 1ère lettre du 2ème mot, 1412-1417.

/ Poids moyen observé : 3,02 g.

Nombre d'exemplaires : 2

N° du catalogue	Poids
340	3,06 g.
341	2,98 g.



21 R/



33 A/



37 A/



57 R/



60 R/



64 A/



101 A/



86 A/



86 R/



136 A/



141 R/



159 A/



159 R/



165 R/



166 R/



168 A/



169 A/



182 R/



188 R/



202 A/



227 R/



252 R/



266 A/



267 R/



275 R/



281 A/



281 R/



301 A/



301 R/



308 A/



315 A/



320 R/



331 A/



338 R/



338 R/



341 A/